

## COMPTE RENDU

### *Promenade Samuel-De Champlain*

Soirée d'information publique aux organismes cibles

le mercredi 2 novembre 2005, à 19 h 30

à la salle Louis-Alexandre-Taschereau

au siège de la Commission de la capitale nationale du Québec

### Ouverture de la soirée

La soirée est animée par M. Denis Angers, directeur de la promotion et des communications. M. Angers rappelle aux représentants des organismes l'annonce du ministre pour l'octroi de 70 M\$ pour le projet de la promenade Samuel-De Champlain.

### Présentation du projet

M. Angers présente le côté historique du secteur d'intervention. Par la suite, la directrice du projet, Mme Diane Simard, débute la présentation comme telle du projet.

### Période de questions

Les professionnels de la Commission répondent aux questions des représentants des organismes cibles.

\* Les questions et réponses sont présentées selon l'ordre d'intervention des représentants.

#### 1.

Q. La vitesse de 50 km/h est à la sortie du pont jusqu'au Petit-Champlain, pas nécessairement dans le secteur d'intervention?

R. *Pour faire ralentir les gens, il y aura, du côté ouest du quai Irving, à quelques centaines de mètres de là, un îlot séparateur. Ce qui est à la mode, c'est la méthode auto-exécutoire. Courbes différentes, arriver à 90 km/h pour ensuite arriver dans une courbe à 70 km/h et enfin arriver à 50 km/h. Les stationnements et le rétrécissement visuel feront que les gens seront moins à la l'aise à faire de la vitesse. Au pied de la côte de l'Église, il y aura un carrefour giratoire. Il y aura des plantations d'arbres.*

Q. Le débit de circulation a-t-il été évalué?

R. *En terme de fluidité et débit de circulation, des études démontrent qu'à 50, 60, 70 km/h sur un boulevard à deux voies, le débit demeure sensiblement le même.*

- Q. Il y aura des stationnements du côté nord, qu'a-t-on prévu pour la sécurité des piétons pour traverser?
- R. *Il y a des discussions présentement. Mesures incitatives pour que les gens traversent aux intersections.*

2.

- Q. D'après ce que j'ai compris en introduction, il faut profiter de cette soirée qui est notre dernière chance de se faire entendre, alors pourquoi aller en audience publique?
- R. *Pierre Boulanger s'était engagé. Ensuite, nous ne disposons pas de beaucoup de temps d'ici 2008, nous avons pris l'initiative de demander nous-mêmes la tenue d'audiences par souci de transparence. L'évaluation environnementale était essentielle puisque nous déplaçons le boulevard sur plus d'un kilomètre.*

3.

- Q. Au quai Irving, prévoyez-vous une rampe de mise à l'eau?
- R. *Il n'y aura pas de rampe mais possibilité de mettre de petites embarcations à l'eau.*
- Q. Y aura-t-il des tables de pique-nique?
- R. *Il n'y a pas de tables prévues jusqu'à présent dans le mobilier. La programmation n'est pas encore complétée.*
- Q. Le projet s'appelle Promenade Samuel-De Champlain, je n'ai rien vu de caractère promenade dans la présentation historique du site ?
- R. *Oui, il y avait une promenade sur cette artère au début du 20<sup>e</sup> siècle.*

4.

- Q. De quelle façon harmoniser le boulevard jusqu'à Place-Royale : entrée dans le vieux, arrivée dans le nouveau, sortie dans le vieux?
- R. *Au départ le projet était estimé à 270 millions de dollars. C'est très ambitieux. Il nous fallait entreprendre le tronçon le plus réaliste, soit celui entre le quai Irving et la côte de l'Église.*
- Q. Qu'advient-il des autres secteurs annexés à la promenade, telle que la plage du Foulon?

R. *Si on parvient à réaliser une belle promenade, les gens nous demanderons de poursuivre le projet vers l'est.*

5.

Q. Pourquoi ne pas inclure le pied de la côte de l'Église ?

R. *Il y a une réflexion de la Ville de Québec en cours à propos de ce site. Le bâti était très controversé. Nous l'avons exclu du projet. Ces terrains sont très contaminés.*

6.

C. Usage du fleuve, conservation, mise en valeur, renaturalisation des berges. Les rochers on n'y touche pas, remettre la berge à l'état naturel. Contact avec le fleuve. Plage réservée à certains endroits.

R. *Projets de grève et épis, renaturalisation, au pied de la côte de l'Église. Présentation au printemps prochain. Grève pas de plage.*

7.

C. Un investissement de 70 millions de dollars, c'est important. On est chanceux. Pour Beauport, quelques inquiétudes. Intéressant au plan culturel. Appropriiez-vous le fleuve. Vous avez notre support. On ne fait pas deux fois la même chose avec votre projet.

8.

C. Créer un lien avec le parc Aquarium. Au quai Irving, les choix faits, les activités sont douces. Aspect maritime, aspect nautique. Dynamiser plus.

R. *On parle d'une navette fluviale. Le quai Irving sera réhabilité et on pourra y attacher la passerelle d'embarquement.*

9.

Q. Prévoyez-vous un accès aux piétons via le transport en commun? Le RTC pourrait être associé au projet pour permettre l'accès aux familles.

R. *Le RTC est associé au projet pour trouver une solution de desserte.*

C. Trafic lourd important, communications avec le Port, objectifs sur l'axe de transport : mettre noir sur blanc.

R. *Pas de discussion avec le Port, souci avec le MTQ, on devra vivre avec la desserte du Port car elle sera toujours requise. Sur 100 camions, 80 à 90 % transit, 10 à 15 % destination au port de Québec.*

**10.**

Q. La navette fluviale fait-elle partie du projet, je ne l'ai pas vu ?

R. *Ce n'est pas impossible la navette, mais il faut nous associer avec une société publique ou privée.*

C. La piste cyclable est l'élément principal, côté architectural du bâtiment à se soucier.

C. Intégrer la navette pour les fêtes avec les gens.

C. Donner raison aux gens, ne pas avoir d'arbres qui cacheront la vue des citoyens.

**11.**

C. Terrains en haut de la falaise en partance de l'église St-Michel et le domaine Catarauqui, faire une communication haut et bas. Inclure ce patrimoine dans votre projet.

R. *N'est pas inclus dans ce projet-ci. On a le tracé, on se réserve une bande de 8 mètres pour le sentier et un lien vers le bas devant le domaine Catarauqui.*

**12.**

Q. Comment pourrait-on intégrer le transport en commun? Y penser maintenant. On attend l'autobus comment? Dans les haltes-abris, les pavillons? Faire une zone pour que les autobus puissent tourner.

R. *Le transport en commun sera intégré. Le programme s'établira. On prévoit des arrêts, des zones de stationnement, des haltes-abris dans le mobilier urbain.*

**13.**

Q. Quel est le nombre d'espace de stationnements ? D'autres stationnements sont-ils prévus ?

R. *Il y a 191 espaces de stationnement. Au total, il y a entre 250 et 280 espaces. On privilégie le morcellement, la dispersion pour ne pas avoir le style centre d'achat.*

Q. Quai aménagé prévu ?

R. *Le bâtiment aura une salle polyvalente, des points d'eau. Une terrasse marquera le début de la promenade.*

14.

Q. Marquage végétal ? Sous quelle forme ?

R. *C'est au niveau conceptuel. Les tracés de la rive originale et des anciens quais sont récupérés sous forme de plaque gazonnée et d'arbres espacés à titre de marquage végétal vertical.*

Q. Que fera-t-on des anciens quais ?

R. *Un archéologue fait des fouilles cet automne. Si artefacts, on pourra les mettre en valeur.*

15.

C. Le quai Irving est un lieu potentiel de mise à l'eau. Stationnements à proximité de la rampe à l'eau. Prévoir des douches. Afficher la table des marées.

16.

C. Félicitations ! Louange pour l'ouverture d'esprit. Pénurie de terrain de soccer.

C. Monter la côte Ross peut être un peu difficile pour les cyclistes. Prévoir un train touristique à la station Victoria.

Q. Boisé Irving : vous changerez de nom ?

R. *La proposition reçue de la Commission de toponymie est « boisé des Cageux ».*

17.

C. Le Conseil régional de l'environnement donne son appui pour le reboisement des berges. On n'aura pas l'effet d'entonnoir si les arbres sont trop espacés.

C. Sur les 3 sections dégagées près du fleuve, maximiser l'aménagement de l'emprise ouest.

C. Débit de circulation : Actuellement, le débit est peu élevé, l'hiver le débit diminue, pas de nécessité à avoir 4 voies de circulation. C'est le stationnement qui réduira la vitesse. Voie ludique, réduire la capacité routière.

R. *Concernant les débits, les matins de semaine, il nous faut deux voies. Domaine qui évolue lentement, on est loin d'une seule voie en terme de faisabilité.*

C. On devrait faire une mise à jour des comptage depuis les dernières années.

**18.**

Q. Y a-t-il des activités d'hiver prévues dans les aménagements ?

R. *La piste polyvalente pourra servir de ski de fond. Il y aura des manifestations culturelles, des sculptures de glace, canots à glace au quai Irving. Haltes-refuges.*

**19.**

C. Voir le visuel global et architectural dans tous les bâtiments des projets en milieu riverain. Les bâtiments seront un repère depuis le fleuve. Il faut y retrouver de l'harmonie.

R. *Effort pour avoir l'impression d'être dans la même ville. Matériau, couleur, forme. Table de travail. Suivre le projet au niveau architectural. Avoir dialogue, osmose. Langage commun pourrait émaner de la Ville de Québec.*

**20.**

Q. Combien de stationnements prévus directement au quai Irving ?

R. *Il n'y aura pas de stationnement directement au quai mais il y aura une aire de débarquement.*

Q. Le défi : animer le stock immobilier. Rendre rentable et générer de l'animation.

R. *On vise une source d'animation « auto-exécutoire ».*

Q. Est-ce qu'il y a une pente de hallage ? Que faisons-nous s'il arrive 50 kayaks ? Marée basse, rampe de kayak, descendre le kayak à la grève.

R. *Il n'y aura pas de pente de hallage. Nous prévoyons un aménagement pour satisfaire les besoins des kayakistes.*

**21.**

C. Le bâtiment doit être conçu pour répondre aux nouvelles normes en matière d'économie d'énergie.

C. Ne pas oublier d'installer une pompe à vélo.

C. Pour que le transport en commun fonctionne, ne pas avoir trop de stationnement.

C. Ne pas éliminer la voie ferrée.

22.

- C. Important le lien piétonnier.
- C. Les marais : vous avez des modifications, pas en contact avec le fleuve. Attirer la faune, les insectes, les amphibiens. Ne pas faire que des apparences, avoir de la vraie écologie. Favoriser un marais plus naturel, éviter les budgets d'entretien.
- R. *Le marais ne peut pas entrer en contact avec le fleuve en raison des contaminants. Nous avons la volonté de renaturalisation des berges.*

23.

- Q. Y a-t-il une politique pour le boating ? Il y a seulement une politique pour le yachting.
- R. *Nous n'avons pas de politique pour le boating.*

24.

- C. Navette fluviale : Le RTC devrait prendre le projet.

### **Clôture de la soirée**

M. Angers remercie les représentants des organismes et les invite à se manifester lors des audiences publiques.